## Communiqué de presse



### VILLE DE VICHY

# Élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

### Tous les bureaux de votes sont accessibles par plans inclinés ou par ascenseurs :

L'Hôtel de Ville, où sont installés le premier bureau de vote et le bureau de renseignements, est accessible par un ascenseur (entrée depuis le parvis de l'Hôtel de Ville, à droite du grand escalier)

Pour ces élections, Vichy est partagée entre 2 cantons :

Le canton de **Vichy 1** (qui comprend la partie nord de Vichy et les communes de Charmeil, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Rémy-en-Rollat) et le canton de **Vichy 2** (qui comprend la partie sud de Vichy et les communes d'Abrest et de Saint-Yorre).

PROCURATION (AUPRES DU COMMISSARIAT DE POLICE OU DU TRIBUNAL D'INSTANCE): les vichyssois dans l'impossibilité de voter peuvent donner mandat à tout électeur de Vichy, quel que soit le canton, Vichy 1 ou Vichy 2.

Les 17 bureaux de vote de Vichy seront ouverts de 8 heures à 18 heures les dimanches 22 et 29 mars 2015 :

Le numéro de bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur. Voici les adresses de tous les bureaux :

#### **POUR LE CANTON VICHY 1**

- 3ème Bureau : Ecole Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 4ème Bureau : Ecole Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- -11ème Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville.
- -12ème Bureau : Théâtre Espace Barjavel,

boulevard Franchet d'Esperey.

- -13ème Bureau : Ecole Beauséjour, rue du Bel Air.
- -14ème Bureau : Ecole Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- -15<sup>ème</sup> Bureau : Salle de la Mutualité boulevard des Romains.
- -16ème Bureau : Ecole Beauséjour, rue du Bel Air.
- -17ème Bureau : Salle des Fêtes (rez-de-chaussée), place de l'Hôtel de Ville.

### Contact presse

VILLE DE VICHY
Direction de la
Communication
04 70 30 55 12
04 70 30 17 02
www.ville-vichy.fr

#### **POUR LE CANTON VICHY 2**

- 1er Bureau : Hall de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville.
- 2ème Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville.
- 5ème Bureau : Ecole Paul Bert, rue du 4 Septembre.
- 6ème Bureau : Ecole maternelle Chateaudun,

13, rue de Provence

- **7**ème **Bureau** : Salle des Fêtes des Garêts, rue des Pâquerettes.
- 8<sup>ème</sup> Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville.
- **9**ème **Bureau** : Ecole maternelle Lyautey, rue du Maréchal Lyautey.
- -10ème Bureau : Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville.

La Ville propose un système de transport aux électeurs vichyssois qui auraient des difficultés pour se déplacer et qui ne pourraient se rendre par leurs propres moyens aux bureaux de vote.

Ils peuvent téléphoner en mairie au **04 70 30 17 17** (<u>uniquement</u> <u>le jour du vote</u>) pour demander le concours d'un véhicule.

Conformément au Code Electoral, les électeurs doivent obligatoirement présenter, au moment du vote, <u>un titre</u> <u>d'identité avec photo</u>.